



Document de travail

**DIVERSITÉ RELIGIEUSE, LAÏCITÉ,
CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE**

Compte rendu de l'atelier organisé
pendant le 8ème Forum populaire Asie-Europe par :

**Centre Lebret-Irfed, Pax Romana,
Bandung Spirit et AREDS-India**

*Bruxelles, Belgique
3 octobre 2010*



Développement et Civilisations
Lebret - Irfed

49 rue de la Glacière - 75013 PARIS - France

Tél. +33 1 47 07 10 07
Fax +33 1 47 07 68 66

E-mail contact@lebret-irfed.org
Web site www.lebret-irfed.org

SOMMAIRE

I. Objectifs de l'atelier	4
II. Introduction à la session par le modérateur, Richard Werly	4
III. Contributions des intervenants	5
• Antoine Sondag, la diversité religieuse et l'État laïque	5
• Amabella Carumba, le mouvement des trois-peuples pour la paix à Mindanao	6
• Nizamuddin Nizamani, la menace du fondamentalisme islamique	7
IV. Deuxième table ronde : réactions d'Indonésie, de Malaisie, d'Inde	9
• Elga Sarapung (Indonésie)	9
• Andrew Khoo (Malaisie)	10
• P.K. Murthy (CITU, Inde)	11
• Remarques additionnelles par L.-A. Samy (AREDS, Inde)	11
V. Questions posées par les autres participants de l'atelier	12
• Rôle et attitude de l'État et des chefs religieux	12
• Le rôle-clé de l'éducation dans la lutte contre l'extrémisme	12
• Rôle des mass-média	13
• Que cache le fondamentalisme ou l'extrémisme ?	13
• Relations majorité - minorité	13
• Remarques sur les liens entre laïcité, démocratie et citoyenneté (Achin Vanaik, journaliste, Inde)	14
VI. Conclusions et perspectives (par Richard Werly)	15
VII. Participants	16
ANNEXE	17
Pour une gouvernance démocratique de la diversité religieuse <i>par Antoine Sondag</i>	

I. Objectifs de l'atelier

Cet atelier avait pour but de poursuivre les débats qui se sont tenus lors d'ateliers organisés dans de précédents Forums Asie-Europe de la société civile sur deux axes :

- la montée des fondamentalismes et des extrémismes religieux en Asie et en Europe ; le lien de la globalisation financière avec ce phénomène et ses impacts sur la vie des gens.
- le dialogue entre les civilisations, les cultures et les religions en tant qu'alternative pour la paix et la sécurité.

Les problèmes et conflits liés à l'identité religieuse sont devenus de plus en plus graves et complexes (renforcement des mouvements xénophobes, criminalisation du blasphème, mesures discriminatoires à l'égard de certains groupes ethniques, instauration de lois communautaires malgré une constitution et une législation laïques...).

L'atelier organisé à l'occasion de l'AEFP 8 à Bruxelles se proposait d'approfondir la compréhension de ces questions et de débattre en particulier sur le thème : la diversité religieuse, la laïcité, la citoyenneté et la démocratie. L'atelier visait aussi à mieux connaître les situations locales, de leur évolution dans divers pays des deux régions (Asie et Europe), et à identifier les rôles et les approches des gouvernements et de la société civile vis-à-vis de ces questions.

Nous nous sommes penchés sur les questions suivantes :

1. Comment la question de la diversité religieuse est-elle posée dans les pays asiatiques et européens? Comment les situations liées à ce problème évoluent-elles à l'échelle locale?
2. Quelle garantie ou protection donnent les gouvernements aux différents groupes religieux et aux différentes croyances de leur pays? Une société démocratique est-elle nécessairement une société où toutes les croyances et religions peuvent s'exprimer librement et coexister? A ce propos, existe-t-il des "valeurs européennes" opposées aux "valeurs asiatiques" ou serait-ce une opposition erronée?
3. Comment la diversité est-elle gérée ? Au nom du droit à vivre sa propre croyance, les valeurs républicaines d'égalité et celles des institutions démocratiques sont-elles à remettre en question lorsqu'on aborde la question de liberté de culte?
4. Comment les organisations citoyennes abordent-elles localement le problème? Ont-elles la capacité d'aider les gouvernements à créer une meilleure cohabitation entre les différentes croyances et les groupes religieux? Sont-elles également confrontées aux tendances croissantes de fondamentalisme? Quel type de solidarité peut-on concrètement organiser ?

II. Introduction à la session par le modérateur, Richard Werly

Richard Werly introduit l'atelier en faisant référence au résultat des élections aux Pays-Bas, en juin 2010. Ce résultat est en lien avec la montée d'un parti populiste de droite, antimusulman, le Parti de la Liberté, désormais troisième parti politique aux Pays-Bas. Son chef, Geert Wilders, vient de faire paraître sur Internet une vidéo intitulée, *Fitna*, qui attaque l'Islam de manière agressive. Étant à présent répartie entre les libéraux de centre droit et les démocrates chrétiens conservateurs, la nouvelle coalition du gouvernement néerlandais prend ouvertement appui sur le Parti de la Liberté.

Il est intéressant de suivre ces évolutions parce que, habituellement, les Néerlandais se présentaient comme un modèle de tolérance

admettant la coexistence de communautés différentes. Cette question de coexistence se pose maintenant partout en Europe où l'on constate une montée générale de l'extrémisme : le vote contre les minarets en Suisse, en Suède, la montée de l'extrême-droite comme en Hongrie, cette dernière non spécifiquement dirigée contre l'Islam. En Europe de l'Ouest, le principal outil de l'extrémisme est actuellement la propagande anti-Islam. C'est là un défi posé non seulement à nos sociétés démocratiques mais aussi à nos institutions démocratiques et à nos hommes politiques. C'est un défi pour l'Europe. Il est donc opportun et intéressant pour nous de rassembler expériences et enseignements reçus de l'Europe et de l'Asie.

III. Contributions des intervenants

Antoine Sondag, la diversité religieuse et l'État laïque

Antoine est responsable du département de Recherches internationales au Secours catholique- France.

Il se présente comme ayant ses racines en France et dans la chrétienté catholique romaine, et se réfère ici à l'article qu'il a écrit pour *Développement et Civilisations* en vue de cet atelier, intitulé « Pour une gouvernance démocratique de la diversité religieuse », dans lequel il insiste sur quatre points-clés.

Les conflits à dimension religieuse sont en augmentation en Europe et en Asie

En Europe, nous assistons non pas tant à la montée d'un extrémisme religieux qu'à la montée ou au danger d'un populisme à coloration ou à dimension religieuse. Chacun sait que ces conflits ne sont pas provoqués par des causes de nature religieuse mais qu'ils sont dus à des motifs économiques, à des considérations éthiques, à des raisons nationalistes ou politiques. L'identité religieuse est très souvent invoquée à tort ou manipulée.

En Asie, comme cela se passe dans les pays représentés au Forum – Pakistan, Inde, le sud de la Thaïlande, Indonésie, Philippines, et même Chine – des conflits existent qui concernent des minorités religieuses, et pas seulement entre des chrétiens et des musulmans ; mais aussi entre les membres du courant majoritaire d'une religion et ceux qui appartiennent à un courant minoritaire de cette même religion.

Les partis politiques à base religieuse ne constituent, en tant que tels, ni le problème ni la solution

Quand on observe la situation au Pakistan ou en Indonésie, on dit souvent que les partis politiques islamiques sont un danger. Pourtant, en Europe, bien des partis politiques à base confessionnelle, comme les partis démocrates-chrétiens, sont aussi au pouvoir, et on ne les considère pas comme dangereux. Le représentant de la Présidence belge à l'Union européenne, Yves Leterne, qui prendra la parole durant ce Forum, est lui-même membre du Parti démocrate chrétien ! Pourquoi donc la Ligue musulmane du Pakistan est-elle considérée comme un danger alors que le Parti

démocrate-chrétien d'Allemagne n'est pas accusé d'être une menace pour la démocratie ? Où est la différence entre ces deux partis politiques à base religieuse ?

Il existe des mouvements politiques à base confessionnelle dans presque tous les pays-membres de l'UE, et ils sont souvent au gouvernement, sinon seuls au moins en coalition.

Un État laïque n'est pas la solution ; à la rigueur, il peut être une partie de la solution

Si nous considérons les 27 pays de l'UE, plusieurs d'entre eux ne sont pas laïques, à commencer par la Grande-Bretagne où la Reine est en même temps Chef de l'État et Gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre. Si nous regardons des pays plus démocratiques comme le Danemark, la Norvège, (à son avis, pas la France ...), nous constatons de nouveau, qu'au Danemark, la Reine est Chef de l'Église et qu'il y a une religion d'État officielle ; cependant, il est préférable pour tel membre d'une minorité religieuse de vivre au Danemark plutôt qu'en Turquie qui est un État laïque. Personnellement je me sentirais mieux protégé par le système danois, même si la religion d'État n'est pas ma propre religion. Je n'ai rien contre les États laïques -la France par exemple en est un-, mais prudence ! les 27 pays de l'UE ne sont pas en majorité des États laïques ! Dans plusieurs d'entre eux, une, deux ou trois religions sont privilégiées ; ces cultes officiels, ainsi qu'on les appelle, jouissent d'un statut officiel dans l'espace public. Dans quelques pays, l'Islam est une de ces religions reconnues, par exemple en Autriche.

Ainsi, un État laïque n'est pas une solution magique pour empêcher des conflits ; par exemple, en Inde, le fait de la laïcité de l'État n'a pas empêché le pays de connaître de terribles attaques dirigées contre les minorités, attaques qui se sont parfois terminées par des massacres.

Pour vivre avec la diversité religieuse, nous avons besoin d'une gouvernance démocratique

Il ne suffit pas d'avoir de bonnes lois ou une bonne Constitution (comme la Constitution française) ; il faut une gouvernance qui est avant tout un élément constitutif d'une culture démocratique : la

population doit être éduquée de manière à acquérir une ligne politique de conduite pour pouvoir vivre la diversité. Vivre la diversité représente une responsabilité spécifique pour celui qui est membre de la majorité. Et tout membre d'une minorité acceptera, dans le respect, la diversité religieuse, ethnique, linguistique et culturelle ! Le défi est lancé à ceux qui appartiennent à la majorité en ce sens qu'ils ont à accepter les minorités.

« Gouvernance » signifie qu'ont à s'investir, pour trouver une solution, non seulement les hommes politiques, les partis politiques, les gouvernements mais aussi tous ceux qui détiennent des enjeux, y compris les chefs religieux. Ces derniers ont une

responsabilité particulière dans la préparation du pays, de la société, de la culture à un accueil favorable de la diversité. Par exemple, il serait profitable qu'un leader religieux dise : « Je suis un chef de la religion majoritaire et je souhaite la bienvenue aux membres des minorités religieuses ». Les chefs religieux devraient déclarer explicitement qu'ils sont favorables à la diversité religieuse puisque, dans le monde actuel, l'homogénéité ne durera pas à cause des migrations ou pour toute autre raison. La gouvernance démocratique est fondamentale dans la prise en compte de l'identité religieuse et de la diversité d'appartenance.

Amabella Carumba, le mouvement des trois-peuples pour la paix à Mindanao

Mabel est secrétaire générale du Mouvement pour la paix des peuples de Mindanao (MPPM), aux Philippines.

La riche île de Mindanao, au sud des Philippines, est un foyer de conflits armés depuis déjà plus de 30 ans. Mabel décrit les facteurs historico-politiques expliquant les conflits et les conditions actuelles de vie et de luttes de ses trois-peuples (musulmans, chrétiens et lumad). Elle résume sommairement l'histoire de Mindanao en quelques points :

Pourquoi cette absence de paix ?

A Mindanao, trois peuples différents vivent sur une même terre, mais ils ont à faire face à des problèmes similaires de coercition venant de pouvoirs extérieurs qui bloquent leur droit à décider librement de leurs conditions de vie et de leur avenir. Ils ont été utilisés par ces pouvoirs extérieurs avec la complicité de leurs propres chefs pour entretenir les luttes mutuelles pendant que leurs richesses et leurs ressources naturelles étaient pillées sans arrêt. Ces puissances venues d'ailleurs tiraient leur force de l'élite locale dont le projet était de déstabiliser sans cesse la situation avec, pour aboutissement, une exploitation sans limites et l'étouffement de l'île dans une absence totale de paix.

Au sein des diversités et des différences existant entre les trois peuples et à l'intérieur de chacun, le compromis, la compréhension et l'unité ont été possibles et réalisés en d'autres temps. Le troc était pratiqué ; la terre et les territoires étaient occupés conformément à des délimitations acceptées et reconnues. La nourriture était abondante et la terre ne fut jamais avare de ses générosités pour les trois peuples. Les méthodes

traditionnelles de gestion et de règlement des conflits se pratiquaient et s'avéraient efficaces.

Ceci changea lorsque de gros intérêts commerciaux investirent les terres et exploitèrent leurs ressources naturelles. Alors les terres ancestrales passèrent au statut de réserves ; les méthodes de gestion et de résolution des conflits furent jugées obsolètes ; des lois étrangères furent introduites qui devinrent, pour les trois peuples, la base de leur système judiciaire énergiquement appliqué par les Forces armées du gouvernement central des Philippines.

L'accaparement de leurs terres eut pour conséquence la dislocation de l'économie de ces peuples, l'annulation de tout pouvoir politique, et rendit leur système judiciaire inutile ; les trois peuples se retrouvèrent en lutte les uns contre les autres, générant des blessures qui deviendraient difficiles à cicatriser.

Unité dans la diversité

Pour saisir le problème complexe de Mindanao, une chose est à souligner à savoir que Mindanao et ses îles, comme le reste du pays, sont peuplées de nombreuses nationalités. Ceci doit être posé en premier lieu, avant tout programme ayant pour visée la paix véritable et le développement. Lorsque des peuples sont unis dans leurs différences, alors suivent le respect et la compréhension mutuels. Objectivement, ils peuvent discuter et raisonner sur les fondements et les sources de leurs conflits, et résoudre ceux-ci selon leurs propres méthodes traditionnelles. Dans ce processus, chacun peut découvrir la réalité, à savoir qu'à Mindanao existent trois peuples mais que tous sont Mindanaons. Et plus ils comprennent leurs différences, plus ils deviennent Mindanaons.

Le combat pour l'autodétermination et la paix

Au regard des réalités historiques et présentes de Mindanao, la perspective d'une paix durable devrait être enracinée dans la participation démocratique des acteurs concernés, à savoir les habitants de Mindanao eux-mêmes.

Le combat du peuple moro (musulmans) pour le droit à l'autodétermination devrait être pleinement respecté et soutenu par les lumad et par les migrants de Mindanao ainsi que par leurs descendants.

Le combat des lumad (peuple indigène) pour l'autodétermination devrait être pleinement respecté et soutenu par les autres peuples de Mindanao.

Les migrants de Mindanao et leurs descendants pourraient pleinement réaliser leur projet de liberté et de paix si les moro et les lumad soutenaient leur lutte pour la démocratie et la souveraineté.

Le combat des peuples pour le droit à l'autodétermination devrait être conjugué avec la lutte des autres peuples et nationalités pour la liberté et la démocratie. Là où des peuples opprimés appartenant à différentes nationalités peuvent s'unir et lutter contre les causes de l'oppression nationale, plus ils sont unis contre la source commune de leurs souffrances et de leur oppression, plus ils sont capables de comprendre leurs différences respectives et leurs perspectives communes. Le respect qu'ils ont appris dans l'exercice de la lutte pour le droit à l'autodétermination les rend aptes à insister davantage sur l'unité et moins sur les dissensions. Le Mouvement pour la paix des peuples de Mindanao (MPPM) a, dans son action, marqué des pas selon ce qui est exposé dans ces lignes.

Nizamuddin Nizamani, la menace du fondamentalisme islamique

Nizamuddin est formateur professionnel, chercheur et militant pour la paix au Pakistan.

Il appartient au groupe ethnique baloch (minorité pakistanaise), et quant à la religion, il est membre d'une communauté musulmane sunnite, et se situe plus particulièrement dans une école de pensée wahabbite hannaefite.

A son avis, alors que toutes les religions, christianisme, judaïsme, islam ont été des défenseurs des droits des minorités, des pauvres, des déshérités ; le fondamentalisme religieux prend corps lorsque jusqu'à un certain point, les gens s'égarer et deviennent intransigeants par rapport à leurs valeurs propres au mépris de celles des autres. Le fondamentalisme islamique en est un exemple. Pour comprendre ce fondamentalisme, il faut relire de l'intérieur l'évolution historique du développement politique et économique du monde musulman depuis 4000 ans. On remarque alors que le socle de

l'émergence de l'islam politique fut la compétition économique et le contrôle des ressources, avec des tentatives de prendre le contrôle d'autres territoires au nom de la religion. La partition de l'Inde en 1947 fut un moment politique clé. Avant la partition, les gens vivaient en harmonie (sikhs, chrétiens, musulmans, hindous, parsis...), selon leur héritage linguistique, culturel et ethnique qui l'emportait sur les valeurs religieuses. **La création du Pakistan fut, encore une fois, non un problème religieux mais un problème économique et politique** ; elle fut réalisée sous le prétexte de donner des droits politiques et socio-économiques aux musulmans de l'Inde. Les minorités linguistiques et religieuses furent dépossédées de leurs droits sociaux, économiques et politiques par des lois militaires, et soumises à la domination d'une province du Pakistan ; les immigrés venant de l'Inde furent les seuls bénéficiaires d'une liberté qualifiée de cadeau princier, aux dépens du peuple indigène qui vivait là auparavant.

Islam politique

Des partis politiques, tel le Jamaat-e-Islami, envisageaient dès avant la partition, de rassembler les musulmans en une seule nation ou en un seul groupe appelé Umma. Ce projet fut soutenu par d'autres groupes, tels que les Tablighi Jamaat, qui avaient eux-mêmes d'autres projets ; ces groupes ont collaboré indirectement avec le Jamaat-e-Islami pour remobiliser les musulmans du monde entier autour de leurs valeurs anciennes. Pendant ce temps, la montée de l'extrémisme en Inde qui s'accompagna d'exécutions de musulmans, fournit un appui durable au projet des extrémistes islamistes. Les problèmes de l'Inde continuèrent à être exploités par Jamaat-e-Islami. Le Lashkar-e-Taiba (l'Armée des justes ou des purs), bien qu'ayant des motivations religieuses, est aussi orienté politiquement, puisque fondamentalement c'est un mouvement anti-Inde.

Le régime militaire qui contrôlait l'Etat transforma le Pakistan en un Etat sécuritaire qui avait à réaliser un programme favorable à quiconque fournissait des capitaux et de l'argent, c'est-à-dire l'Occident et en particulier les USA, et cela toujours aux dépens de la population...

La montée du courant fondamentaliste s'enracine aussi dans la guerre contre l'URSS qui fut déclenchée par les USA avec le concours des Alliés. Les peuples d'Afghanistan et du Pakistan ont servi de chair à canon dans ces guerres, allumées par l'Occident en cette partie du monde qui est la nôtre.

Les groupes islamiques peuvent avoir des programmes différents, mais tout au long de l'Histoire, y compris aujourd'hui, ils ont œuvré, la main dans le gant, avec les pouvoirs occidentaux.

Pour clore la première partie de la session, le modérateur a tiré des contributions ci-dessus les points suivants :

- ♦ Les systèmes politiques à bases confessionnelles diverses sont très différents les uns des autres. Il n'existe pas de modèle européen unique, il n'y a pas de modèle asiatique unique. Chacun doit être attentif à ce qui se passe dans le contexte d'un État donné.
- ♦ L'exemple de Mindanao montre la relation entre ethnicité et religion. Derrière ce que l'on considère comme religieux, il y a des facteurs ethniques et historiques qui jouent leur rôle propre en différents lieux, simultanément.
- ♦ Le cas du Pakistan permet à quiconque de se rendre parfaitement compte que la religion est facile à manipuler en vue d'une prise de pouvoir. Les chefs politiques et militaires se servent de la religion et ils réalisent ensuite que le problème qu'ils ont créé échappe à tout contrôle. Cela n'est pas la spécificité de l'Asie seule.

IV. Deuxième table ronde : réactions d'Indonésie, de Malaisie et d'Inde

Elga Sarapung (Indonesie)

Elga est directrice de l'Institut Interfidei en Indonésie.

Ces dix dernières années, en Indonésie, les problèmes de pluralisme religieux et de démocratie se sont déroulés dans une confusion terrible et dans la violence quand ont émergé les groupes fondamentalistes et les radicaux religieux. La Charte philosophique officielle de l'État indonésien, le Pancasila, contient cinq principes traduisant le choix du pluralisme religieux, de la démocratie, de l'unité, de la justice sociale. Le problème ne réside pas dans ces principes sur lesquels l'État est édifié mais dans la manière dont le gouvernement les applique. **La gouvernance est faible spécialement par rapport aux questions liées à « l'ensemble des relations entre les religions et l'État ».** Concrètement, le gouvernement actuel est incapable de protéger et de garantir les droits des citoyens affrontés à la violence exercée au nom de la religion, violence qui a réussi à détruire la dynamique de la démocratie dans la société. Les groupes religieux radicaux, particulièrement les groupes islamiques, ont aussi infiltré l'éducation formelle et informelle, et les citoyens ne prennent pas conscience de cette évolution en raison d'une part de leur faible niveau de formation, et d'autre part du souci plus fondamental de l'accès à l'emploi et aux bonnes sources de revenus.

Elga avance trois propositions de travail :

1. Il est nécessaire de développer des processus d'éducation alternative mis en œuvre entre des nations, sur des problèmes liés aux réalités ethniques et aux religions ; à l'intérieur et à l'extérieur, par la mobilisation de partenaires variés : des enseignants, des gouvernements, des agents en charge du respect des lois, des ONG, etc. Il s'agit de mener une action collective d'une manière ouverte, créative, indépendante et proche de la réalité. Ce souci d'éducation ne consiste pas seulement à s'intéresser à une attention croissante aux dynamiques de la diversité des appartenances ethniques et religieuses mais, fondamentalement, il est concerné de très près par les problèmes de citoyenneté et de démocratie.

2. Il est nécessaire de mener une étude conjointe sur « les défis et les attentes » de chaque État - nation concernant les questions interreligieuses et interethniques ; ou entre les croyances et les ethnicités face à des défis variés, à des menaces contre l'humanité, là où des problèmes concrets devraient mobiliser les membres de la communauté appartenant à différentes religions et ethnies, localement, nationalement et internationalement.

Dans ce contexte, les thématiques, objet d'une recherche concertée sont : l'éducation, la santé, l'injustice politique, l'économie, la législation, l'environnement, le sida, etc.

Une alternative possible serait de mener **une recherche sur une bonne gouvernance quant aux problèmes de diversité, de justice, de démocratie et de paix.** Ou encore, si l'économie et la politique sont les causes fondamentales des conflits, comment pouvons-nous travailler sur ces problèmes en prenant le pluralisme comme principe de base ?

3. Il est nécessaire de **construire et de développer (ce serait un projet d'AEPF) un pouvoir collectif qui rassemble des acteurs concernés venant d'horizons multiples** : gouvernement, ONG, etc., Asie et Europe. Cette instance pourrait développer, pour des membres des communautés Asie-Europe, un projet d'éducation alternative centré sur les droits humains, les religions et les croyances en regard de la politique et de l'État ; les sujets de pluralisme, diversité, citoyenneté ; les relations entre majorité et minorité, les religions et les questions socioculturelles. De plus, il faudrait encore inciter les gouvernements à plus de fermeté, de rigueur, et de rapidité dans leurs réponses. Au sein de la sphère gouvernementale, il faut que se construise une collaboration dans les étapes progressives vers un développement des modèles d'éducation alternative évoqués ci-dessus.

Andrew est président du Comité des droits humains du Conseil du barreau de Malaisie

Andrew Khoo est chrétien anglican dans un pays à majorité musulmane, d'ethnie chinoise et vivant dans une région à dominante malaise, gaucher dans un pays majoritairement droitier (c'est une blague !). C'est tout ce qu'il faut pour appartenir à une minorité.

En réponse à ce qu'a dit Antoine sur le rôle croissant de l'identité religieuse dans des conflits, Andrew affirme qu'en Malaisie il y a aussi des **conflits entre les religions en tant que telles, et pas seulement des conflits à aspect religieux**. Ainsi, il existe une loi qui dit : « Si vous n'êtes pas musulman et que vous désirez épouser une musulmane, vous devez vous convertir à l'islam. » Et dans le cas où deux non-musulmans se marient, et que l'un décide de se convertir, ce choix peut devenir un motif de divorce, ou à tout le moins, créer beaucoup de complications particulièrement s'ils ont des enfants (habituellement, c'est l'homme qui se convertit, et alors la femme obtiendra difficilement la garde des enfants ...). Puis surgira la question de savoir quel tribunal a juridiction en l'occurrence. En Malaisie, l'indépendance du tribunal islamique (*Sharia court*) est reconnue mais sa juridiction est limitée aux seuls musulmans, et les non-musulmans qui désirent se placer sous la juridiction du tribunal islamique ne peuvent y prétendre ; de ce fait, où s'adressera la mère si le tribunal islamique a attribué la garde des enfants au père ? Ainsi y a-t-il des conflits provoqués par la religion elle-même.

En ce qui concerne **les mouvements politiques à base religieuse** représentés de manière courante dans le Parlement fédéral (la Malaisie a simultanément un gouvernement d'État et un gouvernement fédéral), on note la présence dans l'opposition, d'un parti musulman, le PAS. Toutefois, bien que parti musulman, le PAS s'est montré plutôt conciliant. Par exemple, il n'a pas été d'accord avec cette disposition du gouvernement interdisant l'utilisation du mot « Allah » par les non-musulmans.

Sur **la nature de l'État laïque** : Des événements récents ont réactivé la controverse relative à la religion : oui ou non, la Malaisie est-elle un État laïque ou un État religieux ? Dans la Constitution, il est statué que l'islam est la religion de la Fédération, mais que d'autres religions peuvent être pratiquées, peut-on, à cause de cela, dire que la Malaisie est un État islamique ? Même en Angleterre, les évêques siègent à la Chambre des Lords ; cela fait-il de la Grande-Bretagne un État

religieux ? Selon son point de vue propre, la Malaisie est un État laïque tout comme la Grande-Bretagne et le Danemark, puisque des responsables religieux, même s'ils sont présents dans les instances d'autorité, ne se situent pas au-dessus du gouvernement élu ; les décisions du gouvernement, non plus, ne requérant d'abord une approbation expresse d'un organisme religieux non élu.

Quant à **la diversité religieuse** : Il est vrai que, selon la perspective musulmane elle-même, il y a de la diversité dans la manière de traiter avec les autres religions, mais il existe aussi un conflit interne et de la contestation entre les différentes mouvances de l'islam pendant que le gouvernement malais prétend qu'il n'y a qu'un seul islam, l'islam officiel –qui est sunnite, non chiite, principalement de l'école chaféite des sunnites, nullement hanafite, ni malékite, ni hanbalite-. Dans les faits, cette position officielle n'est pas déclarée publiquement, mais elle s'est fermement établie grâce à la mise hors-la-loi radicale des autres écoles ; dans quelques États, parce que l'islam est gouverné par le gouvernement d'État et non par le gouvernement fédéral, les organisations chiites sont interdites. De cette disposition résultent d'autres problèmes, par exemple l'arrivée en nombre de migrants en provenance de l'Iran et qui sont maintenant établis en Malaisie, ils sont chiites et leur option musulmane est interdite, et leurs mosquées non autorisées.

En 1998, la plupart des États promulguèrent une loi d'État interdisant l'usage de 25 mots arabes à connotation religieuse, et précisant 10 phrases que les non-musulmans ne pourraient pas utiliser. C'est seulement maintenant que cette disposition est contestée et que l'on fait appel aux tribunaux parce que les négociations à l'amiable sont désormais inefficaces.

Certaines choses peuvent être menées à bonne fin, d'autres non. Parfois l'administration se montre tolérante, mais en même temps un rappel est clairement fait de la non-égalité. Par exemple, lorsque deux lieux de culte non-musulmans vont être construits, il est requis de ménager une séparation de 50 mètres entre les deux, mais, si l'un des deux seulement est non musulman, il faut prévoir une distance de 100 mètres. Et actuellement, la construction d'un lieu de culte non-musulman requiert l'aval du département islamique local, outre celui des départements de l'eau et de l'électricité... Peut-on regarder cela comme une réussite quand on traite de la diversité ?

P.K. est membre du CITU-Inde (Centre des syndicats indiens) et du Forum Inde-Pakistan pour la paix.

Le cas du droit à la propriété à Ayodhya, qui date de 60 ans, vient d'obtenir son verdict : hindous et musulmans sont détenteurs associés du titre. (Pour en savoir davantage :

<http://www.ndtv.com/article/india/ayodhya-verdict-allahabad-high-court-says-divide-land-in-3-ways-56063?cp>).

Cette décision était sensée démontrer que l'Inde est un pays laïque (pourtant cette question est actuellement objet de débat). Le concept de laïcité en Inde est différent de celui de l'Occident ; on peut le définir comme étant le respect de toutes les religions.

En Inde, **la religion** doit aussi être considérée **dans son rapport à la caste**. Historiquement, le christianisme était déjà présent au Kérala avant qu'il ne s'implante dans l'Ouest, et les chrétiens du Kérala font partie de la haute caste. Plus tard, la conversion à l'islam, au christianisme, au sikhisme fut le signal de la révolte contre le système de castes hindou, en vue de sortir de ce système.

La création du bloc Pakistan-Inde-Bangladesh fut une « réussite » de l'avis des colonisateurs britanniques et de la classe dominante (parce que propice à la vente d'armes ?). Mais le fait que la population répartie dans ces pays parlait la même langue, partageait la même culture, ne fut jamais pris en compte. Avec la création du Pakistan-Est et du Pakistan-Ouest les colonisateurs britanniques et l'élite locale divisaient pour régner

en opposant les religions, n'ayant rien de plus à offrir positivement à l'ensemble.

Ce qui a rendu la situation vraiment difficile c'est **la violence** qui s'est développée **au sein de chaque religion** ; le respect mutuel a disparu ; les castes supérieures ont le droit de mépriser, de tuer, de violer les femmes, et elles n'accordent aucun droit aux intouchables, tout cela au nom de la non-violence. Le BJP (Bharatiya Janata Party) voulait un code de conduite commun pour tous, mais il n'y a pas de commun dans ce code, sinon hindou et extrémiste. Auparavant, le port de la burqa n'existait pas dans la région, il s'est introduit avec la montée de l'extrémisme islamique.

Il n'y a **rien de mauvais** pour les personnes à **pratiquer les fondamentaux de leur religion**. **Mais le danger vient avec l'extrémisme**, avec l'extrémisme politique. Bush était un extrémiste. Et il fit alliance avec les Cheikhs extrémistes d'Arabie saoudite. La montée de l'extrémisme islamique fut alimentée par une politique impérialiste en Afghanistan, en Palestine..., politique qui se servit des extrémistes : les États Unis créèrent les talibans, Israël se servit du Hamas pour combattre Arafat en Palestine. Depuis, ne s'est présentée aucune idéologie capable de fournir une alternative à la polarisation qui va son chemin, c'est la religion qui est utilisée désormais pour lutter contre l'impérialisme (alors que, précédemment, les luttes de gauche et pour la libération nationale menaient le combat anti-impérialiste et sont aujourd'hui absentes).

Sur cette toile de fond, **de quelle démocratie parlons-nous maintenant ?**

Additional remarks from L.A. Samy (India)

- En ce qui concerne l'Inde, avons-nous une religion ou un système de dominance ? Le brahmanisme est un système qui crée une religion ou un Dieu auquel n'adhère pas communément toute la population de l'Inde. Le système des castes et la discrimination sont à lire sous cet éclairage.

- Au sujet de l'harmonie du vivre, s'agit-il d'une harmonie religieuse ou d'un système de division ? Je la vois davantage comme une agression de la part de la majorité et une défense de la part de la minorité.

- Nous ne pouvons séparer notre histoire de dominance de la colonisation. Le propos de la colonisation n'était pas l'égalité mais l'accaparement des ressources.

- Il y a eu une histoire de la culture qui justifie la pauvreté. On pouvait tolérer le pauvre au nom du développement. Aujourd'hui, avec la mondialisation, il ne s'agit plus du développement du pauvre mais de son anéantissement. C'est ici que, parfois, des Églises religieuses jouent un rôle offensif, comme aussi le BJP, qui ont leurs propres systèmes de croyance lesquels, à mon avis, ne caractérisent pas une religion.

V. Questions posées par les autres participants de l'atelier

Rôle et attitude de l'État et des chefs religieux

1. Comment peut-on déterminer la distinction entre rôles et responsabilités propres de l'Église et de l'État ? L'exemple des Philippines a été donné : le gouvernement bien que laïque est largement influencé par la religion majoritaire qui est le catholicisme et cherche l'adhésion des sectes religieuses en exécutant ses programmes. On peut citer l'exemple du problème-clé du contrôle de la démographie, jugé nécessaire mais qui va à l'encontre des enseignements de l'Église catholique.
2. Dans plusieurs pays, les principes sont présents dans le système mais l'État est faible dans sa gouvernance et ne remplit pas son rôle de protection de la population. Avoir un bon système législatif est une chose, mais le problème pour l'État est d'être assez fort pour faire respecter la loi et trouver des moyens efficaces pour appliquer les lois qu'il a établies.
3. La séparation de l'Église et de l'État est chose nécessaire.
4. Dans les sociétés multiraciales, les responsables religieux, dont l'autorité est hautement reconnue par les gens, doivent être capables de publier des déclarations communes. Pourtant c'est bien fâcheux, qu'en Malaisie, les autorités islamiques ne consentent pas à rencontrer les autres en raison de leur statut de religion dominante.
5. Les chefs religieux sont très puissants et les chefs politiques vont prendre conseil auprès d'eux, mais pas l'inverse. Les responsables religieux et les autorités de l'État doivent faire preuve d'un esprit ouvert ; l'éducation, la bonne gouvernance, la diminution de la corruption sont aussi des moyens de combattre l'extrémisme religieux.
6. Nous, ici au AEPF, nous devons présenter des revendications politiques, interpellier les gouvernements sur les limites et le mauvais fonctionnement des systèmes et proposer des moyens susceptibles de les corriger. Mais pour ce faire, nous devons entreprendre une recherche sérieuse, non seulement sur les problèmes, mais encore sur des écoles alternatives de pensée. Les outils dont nous disposons ne sont pas suffisants pour faire face aux problèmes spécifiques du religieux.
7. Une proposition a été faite d'adresser un appel ou une déclaration de paix aux officiels d'ASEM ayant pour but d'assurer la liberté des religions et la protection des droits des peuples (y compris de leur pratique religieuse en relation avec la flexibilité imposée du travail).

Le rôle-clé de l'éducation dans la lutte contre l'extrémisme

1. L'éducation religieuse n'est pas seulement de la responsabilité du gouvernement mais aussi de celle des autorités religieuses. Bien plus, une véritable éducation, et des chefs religieux et des fidèles, même en ce qui concerne leur propre religion (ex. Pakistan), n'est pas toujours assurée, faille où des attitudes extrémistes se glissent ou se trouvent renforcées par erreur.
2. Quand l'État n'assume pas sa fonction qui est de fournir les moyens d'une éducation bonne et libre, les écoles islamiques (madrasas) comblent le vide et deviennent un refuge pour des jeunes qui ne peuvent pas prétendre à l'université.
3. A Mindanao, des efforts voulus ont été faits pour intégrer des écoles islamiques et les moros dans le circuit principal ; mais il faut aussi savoir que des écoles islamiques ont été subventionnées par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) qui a été liée avec le CIA.
4. Le « Mouvement pour la paix à Mindanao » voit l'éducation comme un moyen de promouvoir la culture de dialogue, et travaille pour convaincre le gouvernement de mettre en place un cursus alternatif pour les « trois-peuples », portant sur son histoire en tant que peuple : comment poursuivre le dialogue grâce à la compréhension d'une culture, d'une histoire, d'un héritage communs. Il ne faut pas oublier l'autre versant du problème, à savoir : comment éduquer les autres Philippines pour les sensibiliser à la situation de Mindanao, non en cristallisant leur attention sur sa réputation de violence mais sur la richesse de sa culture et les initiatives des mouvements des trois-peuples pour la paix.

Rôle des mass-médias

1. Chacun doit chercher qui maîtrise les canaux de la Communication et de l'information. Au Pakistan, existent 10 canaux religieux qui fonctionnent à plein temps.
2. Les médias allument des tensions religieuses. Ils doivent en porter la responsabilité.
3. Une conséquence d'une communication et d'une information irresponsables est, entre autres, que les étudiants pakistanais qui désirent venir étudier en Europe se voient refuser un visa. L'UE doit prendre en compte ce problème car ce n'est pas du tout une solution pour réfréner l'extrémisme montant.

Que cache le fondamentalisme ou l'extrémisme ?

1. La religion est quelquefois utilisée pour masquer des attitudes racistes discriminatoires. Parlons alors de racisme et non de fondamentalisme.
2. Adhérer aux valeurs fondamentales de sa propre religion, c'est très bien aussi longtemps que subsiste le respect pour les autres.
3. La pauvreté et l'injustice provoquent la montée du fondamentalisme.

Relations majorité - minorité

Un énorme défi : « Comment articuler majorité et minorité ? » La Charte des droits humains peut servir de norme pragmatique pour réguler les relations entre des populations majoritaires et des populations minoritaires.

Remarques sur les liens entre laïcité, démocratie et citoyenneté par Achin Vanaik

Achin est journaliste et membre du Transnational Institute.

Démocratie et État laïque

Un État laïque peut ne pas être démocratique. Mais un État démocratique doit être laïque. Israël se déclare État démocratique mais ce n'est pas un État démocratique puisque c'est un État juif. La Malaisie se proclame État démocratique mais ce n'est pas un État démocratique bien qu'elle ait des droits démocratiques en comparaison de l'Arabie saoudite. Les arabes en Israël ont des droits qu'ils n'ont pas dans d'autres États arabes, mais aucun de ces États n'est un État démocratique. Qu'est-ce que ceci a à voir avec la question de la citoyenneté ? Un État laïque, jusqu'à présent, doit formellement, légalement et par définition, incarner trois valeurs : la liberté, l'égalité et la neutralité. La liberté en tant que possibilité pour les personnes de choisir la religion qu'elles désirent ; l'égalité en terme de droits citoyens sans tenir compte de l'appartenance religieuse ; la neutralité dans le sens où l'État n'est inféodé à quelque religion que ce soit (l'aspect formel lié à l'histoire est moins important que l'aspect pratique). Ainsi la relation entre citoyenneté, démocratie et laïcité est très, très importante. Être un État laïque n'entraîne pas de soi qu'il ne pratique pas de discrimination honteuse, ce qu'il fait d'ailleurs. A titre d'exemple, c'est la différence entre les États-unis qui pratiquent le racisme institutionnellement, mais d'une manière qualitativement autre que l'apartheid en Afrique du Sud qui l'institutionnalise, c'est vrai et le légitime. Évidemment, on peut critiquer les États-unis, l'Inde, la France pour leur conduite terrible, mais reconnaissons que ces pays sont qualitativement différents d'autres États par la nature de leur État

Expliquer la résurgence religieuse

Deux lignes de pensée s'offrent à nous : l'une dit que ce phénomène doit être compris comme l'expression du dynamisme du système religieux, l'autre, qui a davantage ma sympathie, suggère que cette résurgence religieuse est beaucoup plus liée à la crise de la laïcité, de la modernité laïque et des problèmes de la modernité. Ceci est très intéressant et se trouve lié à ce que jadis on a appelé « la politique de l'exclusivisme culturel » ; il est intéressant aussi de constater que cette résurgence religieuse ne date pas du milieu du 20ème siècle mais du début du quatrième quart du 20ème siècle. En fait, la période 1950-1975 a connu des types variés de courants nationalistes laïques à travers le monde... C'est en réalité

après cette période que le fondamentalisme, le fondamentalisme juif, chrétien, commencèrent à s'installer partout.

Aussi, si cette dispersion d'implantations s'est produite dès le début du 4ème quart du 20ème siècle, cela signifie donc que l'analyse et la compréhension des causes de cette résurgence religieuse doit être, au premier niveau, universelles en général et en lien avec des facteurs généraux universels, comme la confusion idéologique, les insuffisances socio-économiques, les problèmes et les restrictions d'une démocratie politique. Mais ayant identifié ces causes générales, chacun doit savoir qu'elles vont s'exprimer selon des spécificités nationales et régionales. Et donc on ne peut échapper à la compréhension de la montée des communautarismes spécifiques si on se livre à une analyse et à une intelligence du contexte que ce soit en Malaisie, en Europe, etc.

Politique de la religion

Nous, en Inde, employons le terme « communautarisme » dans un sens négatif en référence aux tensions et aux hostilités développées entre les communautés religieuses (dans le langage de l'Occident, il peut avoir une connotation positive, celle d'une coopération communautaire). Pouvons-nous simplement dire que les fondamentaux de la religion sont tous grands et beaux ? Non, c'est impossible ! Convenons que le terme correct n'est pas « fondamentaliste », mais islam politique, hindouisme politique, christianisme politique. Le terme « fondamentaliste » peut être attribué à ces groupes qui désirent s'isoler, se séparer eux-mêmes comme les Amish. En utilisant l'expression « islam politique » pour désigner le fondamentalisme, comme l'a fait le modérateur, on insiste bien sur le fait que c'est la politique qui est très importante. Mais chez tous ces différents groupes dont nous parlons, Hamas, Hezbollah, islam wahabite, le degré d'importance de la religion dans leurs programmes est variable. En conséquence, il y aura toute une gamme de variations dans leurs programmes sociaux, les uns seront meilleurs, les autres mauvais. Néanmoins la dimension religieuse aussi est importante pour tous ces groupes bien qu'à des degrés divers et nous ne pouvons juste tout simplement dire « la politique manipule la religion, la religion est grande ».

Si vous vous reportez aux textes, que ce soit le Coran ou la Bible, vous y trouvez des dossiers historiques qui présentent une énorme ambiguïté, menant à d'immenses débats au sujet de l'interprétation juste de ces textes.

Éducation et famille

Si l'on observe ces groupes politiques, il y a deux domaines où ils ont une grande importance dans la mesure où ils sont influencés par la religion. L'un de ces domaines, c'est l'éducation ; ils désirent façonner l'éducation et la modifier, inspirés par leur interprétation particulière de la religion. Le second domaine, c'est la famille : dans la mesure où la famille est un aspect crucial en lien avec l'oppression des femmes, cela signifie que ces groupes cherchent à contrôler et à manipuler les femmes, précisément en raison de cela.

Aussi nous ne devons pas acquiescer les religions en disant : « Oh, les principes des religions sont grands » ; ce n'est pas si simple, ce sont des produits de l'histoire qu'ils reflètent, mais ils survivent parce qu'ils ne sont pas statiques, parce qu'ils changent. Ce que nous avons à faire et que des gens font dans beaucoup de cas, c'est lutter pour la sécularisation de la religion. L'interaction des concepts modernes d'égalité des genres qui ne faisaient pas historiquement partie des systèmes religieux signifie qu'il y a un processus de sécularisation qui prend place au sein des religions elles-mêmes. Les interprètes modernes de l'islam disent : « Mais l'islam est pour l'égalité des genres ! » ; et les chrétiens disent : « Nous sommes pour la théologie de la libération et la distinction importante ne se situe pas entre croyants et non-croyants, mais entre les oppresseurs et les opprimés ». Ces deux positions sont des démarches de laïcisation de la religion auxquelles nous devons être attentifs car ces développements sont plus importants.

Majorité et minorité

Sans faire de distinction morale, tous les communautarismes, ainsi que nous les appelons en Inde, sont mauvais car ils se nourrissent l'un à l'autre. Si vous voulez lutter contre le communautarisme hindou, vous devez vous opposer au communautarisme musulman et le combattre, de même contre le communautarisme chrétien et ainsi de suite. Mais cela dit, ayant pris conscience que nous ne pouvons pas séparer la lutte contre un communautarisme sans lutter contre tous les communautarismes, nous avons à cerner la distinction entre communautarisme d'une majorité et communautarisme d'une minorité. Et voici cette distinction : la logique ultime d'un communautarisme de minorité est l'isolement, dans un pays particulier (création du Pakistan, par exemple). Quant à la logique d'un communautarisme de majorité, c'est le nationalisme, la transformation de tout membre de la société au nom du nationalisme. Autrement dit, le communautarisme de majorité peut utiliser la puissante explosion du nationalisme, ce que ne peut pas faire un communautarisme de minorité, et en cela, il constitue un véritable danger.

En conclusion, combattre les communautarismes, c'est les reconnaître fondamentalement comme une réaction aux problèmes de la modernité ; et qu'un combat réussi contre les communautarismes signifie la non-séparation de ce combat d'avec les autres combats. Revient alors la question : « Quel type de société voulons-nous ? » Je crois en une société post-capitaliste, socialiste, et j'affirme ici que le combat pour le socialisme contre le capitalisme est absolument fondamental pour l'humanité si l'on veut résoudre le problème du communautarisme.

VI. Conclusions et perspectives par Richard Werly

1. La manière dont les États et les gouvernements se situent face à la diversité religieuse et traitent avec elle est un problème aigu, et en Europe, et en Asie. C'est donc un sujet qu'il faut **suivre, d'une part en rassemblant faits et expériences, et d'autre part en offrant une plate-forme de réflexion sur les solutions et les stratégies possibles.**

2. Toutefois, ce suivi, demande à être construit à partir d'une **recherche plus minutieuse et d'une analyse des problèmes communs et des différences.** Spécialement par rapport aux deux thèmes suivants :

- La **définition du fondamentalisme dans son rapport à l'extrémisme** : C'est un point important ; une distinction doit être établie entre un fondamentalisme religieux qui insiste sur une pratique religieuse plus rigoureuse et son exploitation politique. Durant ce stage, une sorte de glossaire aurait été une aide...

En quelles circonstances, un fondamentalisme cesse-t-il d'être un mouvement religieux et commence-t-il à être une menace politique pour la démocratie et pour une coexistence harmonieuse ?

- La **question de l'État laïque** : Celle-ci doit aussi être explorée. *Comment peut-on définir un État laïque ? Dans ce but, pouvons-nous nous mettre d'accord sur un certain nombre de critères ?*

Pour la question ici traitée, une meilleure « cartographie » de la diversité religieuse dans son rapport avec la gouvernance et la démocratie est nécessaire ; le terme « cartographie » me semble ici approprié et nous allons viser à en avoir une meilleure.

Pour récapituler, je voudrais encourager les membres du réseau à présenter régulièrement leurs expériences, leurs documents et leurs références.

3. AEPF est une bonne plate-forme pour mettre en œuvre l'initiative d'une recherche en réseau autour du thème de la « diversité religieuse, du laïcisme et de la démocratie ».

Et ce projet pourrait être intégré par l'IOC à son programme.

Ceci pourrait signifier :

- Organisation d'au moins une assemblée plénière sur le sujet au prochain AEPF ;
- Production d'au moins un ou deux documents de réflexion ;

- Organisation de rencontres intermédiaires ;
- Recherche de possibilités de financement d'un tel réseau.

Prochaine échéance, en préparation du prochain AEPF :

- travailler pour qu'un plus grand nombre de personnes s'intéresse au problème.
- œuvrer pour rassembler davantage d'Européens. (il est plus difficile d'avoir ce débat en Europe).

Le Centre Lebret-IRFED, par son travail de réseau et en association avec les différentes organisations représentées à Bruxelles, est prêt à s'investir pour oeuvrer dans cette ligne. Sally Rousset pourrait jouer le rôle de coordinateur. Mais tout d'abord, il nous faut un accord sur la base décrite et une volonté commune d'aller plus loin afin de produire des solutions et des réflexions crédibles.

VII. Participants

Ajeng Purnama	RBA-Network Indonesia	ajengpurnama@yahoo.com
Ramakrishnan	Senator Malaysia	amar800@hotmail.com
L.A. Samy	AREDS	aredsind@gmail.com
P.K. Murthy	CITU	murthycituorg@gmail.com
Andrew Khoo	Bar council Malaysia Human Rights Committee	Andrew_khoo@akdl.com
Elga J. Sarapung	Institute for interfaith dialogue in Indonesia	joanelga@yahoo.com
Laurence Kwark	Pax Romana	lkwark@yahoo.com
Maqbool (Max) Babri	Labour Education Foundation	maxbabri@hotmail.com
John Leydon	Columban Missionary SOC	johnleydon48@gmail.com
Raoul Donge	CEFOREC	ceforec@gmail.com
Achin Vanaik	TNI-India	achin.vanaik@gmail.com
Phan Són	VUSFA-Vietnam	phananhson@vusfa.vn
Maria Emeninta	KSBSI Indonesia	maria_emeninta@yahoo.com
Nathalie Duceux	ESSF-France	natduceux@yahoo.fr
Sini Cedercreutz		sini.prahu@kolumbus.fi
Eleazar V. Gomez	CBCP-NASSA Caritas Philippines	zargomez@yahoo.com admin@nassa.org.ph nizambaloch@gmail.com
Nizamuddin Nizamani		isabelle.duquesne@lebret-irfed.org
Isabelle Duquesne	Centre Lebret-Irfed	asondag57@yahoo.fr
Antoine Sondag	Secours catholique	morgane.retiere@lebret-irfed.org
Morgane Retière	Centre Lebret-Irfed	sally.rousset@lebret-irfed.org
Sally Rousset	Centre Lebret-Irfed	helena.geeraerd@gmail.com
Helena Geeraert		richard.werly@letemps.ch
Richard Werly	<i>Le Temps</i>	

Rapport préparé par **Sally Rousset** et **Morgane Retière**
Paris, 22 octobre 2010

Pour une gouvernance démocratique de la diversité religieuse

par Antoine Sondag
Secours catholique

Des mouvements politiques à base religieuse : il suffit de prononcer ces mots pour que l'Européen moyen entende « islam », s'enflamme immédiatement dans un débat sur la religion musulmane et son aptitude à s'adapter en Europe ou à l'Europe, sur les liens entre l'État et les communautés religieuses... Or il est urgent de prendre un peu de recul, de mettre les choses en perspective et de garder raison.

Les lignes qui suivent n'ont d'autre ambition que de souligner quelques paradoxes de ce débat afin d'aider le lecteur à prendre la mesure des stéréotypes de l'air du temps, pour mieux les déconstruire et pouvoir s'engager dans une démarche de compréhension de type interculturel, base préalable indispensable à un vivre ensemble.

Le mélange religion/politique et l'existence de mouvements politiques à base confessionnelle ne sont pas un privilège ou une exclusivité du monde islamique ou arabe. Je voudrais partir de ce constat banal et en tirer quelques conclusions.

Première remarque : on parle beaucoup aujourd'hui de la difficulté dans le monde islamique de séparer politique et religion. L'islam, nous dit-on, serait à la fois religion et civilisation. La séparation de l'Église et de l'État serait une invention de l'Occident. Certains disent même : une conséquence indirecte de l'influence du christianisme (« Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César »).

Le rôle crucial de la démocratie chrétienne

Dans la plupart des pays européens, il existe pourtant des mouvements politiques à base confessionnelle. Des partis démocrates-chrétiens, mais aussi des syndicats et une multitude d'associations confessionnelles qui couvrent un champ social des plus variés : assurances, mutuelles, sports, loisirs, éducation, santé, services sociaux, etc.

Petit retour historique. De nombreux partis chrétiens-démocrates ont été fondés à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début du XX^{ème} dans un objectif de défense confessionnelle, en général de la communauté catholique. Après 1945, ces partis ont joué un rôle décisif pour la reconstruction de l'Europe. Reconstruction matérielle bien sûr, mais aussi reconstruction politique après les dommages créés par le nazisme et les idéologies fascistes. On pourrait

dire que ces partis ont été des éducateurs à la démocratie pour certaines populations dont la culture n'avait jamais été vraiment démocratique. Une nouvelle période de « prospérité » de ces partis se situe après la chute de l'Empire soviétique. Des partis chrétiens-démocrates se sont créés dans quasiment tous les États qui ont mis fin au système du parti unique pour adopter le multipartisme, et bénéficier d'une prospérité et d'une démocratie « à l'européenne ».

Aujourd'hui, ces partis démocrates-chrétiens existent dans presque tous les pays et sont plus ou moins importants. Ils ont abandonné l'aspect de défense catholique de leur origine, sont tous devenus œcuméniques et regroupent toutes les dénominations chrétiennes. Leur idéologie les place au centre-droit, entre le conservatisme et la social-démocratie. En général, ils sont enracinés dans la paysannerie et les classes moyennes. Si on doit faire un bilan de leur action durant ces soixante dernières années, on pourrait dire ceci : ils ont contribué à moderniser l'économie et la société, après les désastres de la guerre mondiale. Avec une sensibilité particulière à l'ouverture internationale, ces partis ont évité à l'Europe de retomber dans le nationalisme ou la xénophobie qui avaient fait tant de mal depuis 1914.

Leur internationalisme s'enracine aussi dans les valeurs de fraternité universelle du christianisme. C'est pourquoi ces partis ont été très actifs dans la construction européenne, dans cet effort pour trouver une manière de vivre ensemble, en renonçant à la violence, en cherchant des moyens non armés de résolution des différends, en promouvant l'État de droit, l'économie de marché et un régime démocratique. Les principales réalisations ont été l'Union européenne (27 pays membres) et le Conseil de l'Europe (47, dont la Russie et la Turquie) avec son système sophistiqué de protection des droits de la personne humaine (Cour européenne des droits de l'homme).

L'Europe, terreau de mouvements à base religieuse

Il n'est évidemment pas question d'affirmer que ce qui a été réalisé en Europe depuis 60 ans n'est dû qu'à l'action des partis démocrates-chrétiens. Il faudrait aussi mentionner l'apport des autres forces politiques ou idéologiques... Il ne faudrait pas non

plus penser d'une manière simpliste que les chrétiens n'ont toujours voté ou milité que pour des partis démocrates-chrétiens.

Quoi qu'il en soit de ces points, fort étudiés par les politologues, on peut retenir que les mouvements politiques à base religieuse ont été et restent nombreux en Europe. Leur rôle a été important voire décisif dans la reconstruction des divers États du continent, dans la modernisation de pays ruinés par la guerre ou la domination soviétique, dans la démocratisation de sociétés souvent traditionnelles, et finalement dans « l'unification du continent ». Et cette dynamique n'est pas achevée. Ces partis démocrates-chrétiens continuent de jouer un rôle important, non seulement en Allemagne ou en Autriche, mais aussi dans plusieurs pays parmi les plus sécularisés, si par sécularisées on entend des sociétés où la proportion de personnes sans activité explicitement religieuse ou sans sentiment d'appartenance à une communauté religieuse, est importante.

Seconde remarque : la liberté religieuse. C'est une idée communément reçue en Europe que les pays européens respectent la liberté de conscience et de religion y compris la liberté de ne pas avoir de religion ou de changer de religion. Ces libertés sont garanties par les constitutions des divers États et confirmées par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les non-Européens sont évidemment moins enthousiastes en ce qui concerne l'état des libertés religieuses en Europe. Il n'est pas rare que certains musulmans, hors d'Europe ou en Europe, estiment que la liberté religieuse existe clairement en Europe pour les chrétiens ou les agnostiques, mais ce serait plus douteux en ce qui concerne les musulmans : depuis l'interdiction des minarets en Suisse, les mouvements islamophobes dans divers pays, l'interdiction du voile à l'école et peut-être de la *burqa* dans la rue en France et ailleurs, la difficulté de pratiquer certains rites musulmans dans une société européenne... qui n'est pas musulmane (question de la viande, des repas *halal*, des espaces et temps de prière, du ramadan, etc.). Bref, les Européens ont une image assez valorisée de la liberté religieuse sur leur continent et regardent avec un peu de condescendance les pays nombreux où les minorités religieuses sont discriminées. Mais hors d'Europe, cet enthousiasme n'est pas toujours partagé !

Il faut souligner ce paradoxe : le respect des libertés religieuses ne nécessite pas un État séculier ou une stricte séparation entre l'État et les Églises. Il y a de nombreux pays en Europe qui ne sont pas séculiers : au Royaume-Uni, la Reine - chef d'État est en même temps le chef de

l'Église d'Angleterre. Il en va de même au Danemark ou en Norvège. Dans d'autres pays, il existe un statut de droit public pour les religions, au moins pour les cultes reconnus (dont l'islam en Autriche par exemple). Dans d'autres pays, il existe un régime de séparation plus ou moins strict.

Église - État : le grand malentendu

Il est donc difficile de tirer des conclusions définitives de la situation variée et complexe du statut des religions en Europe. Les libertés de conscience, de religion, de changer de religion, de pratiquer un culte... sont garanties par le régime général des libertés dans un État libéral et démocratique, qui doit aussi protéger les minorités. Il n'y a pas forcément un statut spécial pour les religions. Mais il arrive aussi que la législation nationale prévoit un statut spécial pour telle ou telle religion ou dénomination. L'État séculier n'est pas une condition indispensable pour que le respect de la liberté religieuse soit garanti. Certains des États les plus libéraux en Europe, là où les libertés individuelles sont les mieux garanties, ne sont pas séculiers. Parfois même, ils ont érigé telle ou telle dénomination en religion officielle ou religion d'État.

Troisième remarque : le régime de séparation entre l'État et l'Église, par exemple le système français, ne constitue pas un modèle que l'on pourrait transposer tel quel dans n'importe quel État ou société du monde. Il y a beaucoup d'idéalisme et de méconnaissance de l'histoire à transformer ainsi la « laïcité à la française » en un régime idéal typique des relations Église - État. On oublie facilement que ce régime, inauguré en 1905 par une loi fameuse, a été l'objet au cours de son premier siècle de multiples conflits, ajustements et modifications. Le régime actuel de laïcité à la française, qu'on le désigne ou non comme laïcité ouverte, est le fruit de conflits et de compromis. Il s'enracine dans l'histoire française. Il n'est pas transposable. Là où il a été transposé, il a été trahi et n'a garanti en rien la liberté ni de l'État ni de « l'Église » ou des communautés religieuses : en Turquie, en Syrie... Qui prétendrait qu'en Turquie les autorités de l'islam sont à l'abri des ingérences de l'État ? Le recteur de l'Université Al Azar au Caire serait mieux entendu au sein de la communauté musulmane mondiale si sa désignation était le fait de religieux plutôt que des dirigeants de l'État égyptien.

Quatrième remarque : il y a un grand malentendu lorsqu'on parle de séparation de l'Église et de l'État. S'agit-il de protéger l'État contre l'intrusion de l'Église ? Ou s'agit-il de protéger l'Église contre une ingérence de l'État dans ses affaires internes ? Pour illustrer ce malentendu, il suffit de

comparer la France et les États-Unis. Voici deux pays qui disposent d'une constitution laïque, d'un régime juridique stricte de séparation de l'Église et de l'État, d'un régime séculier inscrit dans la tradition politique et dans les institutions publiques. Mais en France, il s'est agi historiquement de permettre à l'État d'asseoir son autonomie en limitant l'influence de l'Église catholique. Alors qu'aux USA, il s'est agi d'offrir à des communautés religieuses, en particulier aux dissidentes, un espace où elles pourraient vivre leur identité religieuse sans interférence d'un État confessionnel. Un régime séculier pour empêcher l'État de s'ingérer dans les affaires des Églises.

Le régime laïc ne constitue en rien un régime homogène, un modèle institutionnel ou juridique qu'il suffirait de proposer « clés en mains ». Il s'agit toujours de construction historique marquée par les aléas de la vie politique, enracinée dans une histoire singulière et un contexte particulier. Chaque pays a trouvé une formule qui donne plus ou moins satisfaction. On peut estimer que les divers régimes pratiqués en Europe respectent en général les libertés de conscience, de religion et de culte. Mais, devrait-on ajouter, c'est parce que les libertés sont globalement respectées en Europe, en particulier grâce à un système de protection juridique nationale et internationale.

La réalité européenne est donc très différenciée. Il n'existe pas de modèle unique, parfait, « démocratique », des relations Église - État. Cette situation assez nuancée n'empêche pas les discours sur la question politique - religion d'être passablement simplistes ou réducteurs. Il faudrait, nous dit-on, que, dans les pays à majorité musulmane, on instaure un régime de laïcité pour que la liberté religieuse soit garantie, en particulier pour les minorités religieuses. Et beaucoup pensent évidemment ici aux minorités chrétiennes en terre d'islam.

Or la laïcité a souvent légitimé l'autoritarisme.

Le régime séculier est en fait historiquement déterminé. Il n'y a pas de formule miracle qui pourrait protéger les libertés de religion et de culte. La laïcité à la française a de grands mérites dans le contexte français. Elle a le tort de penser qu'elle est une forme universelle, que l'on peut simplement transposer telle quelle, sans tenir compte des contextes historiques particuliers. Or ce régime séculier a été imposé dans certains pays à majorité musulmane. Cela a pu y donner naissance à des régimes républicains. Mais rarement démocratiques.

Prenons quelques exemples. Un certain nombre de pays à majorité musulmane ont été « modernisés » par des régimes autoritaires. Cette modernisation impliquait que l'action de l'État ne soit pas limitée par des autorités religieuses. Et c'est pourquoi, très souvent, ces

régimes modernisateurs ont dû lutter contre des forces « conservatrices » souvent liées à des traditions religieuses. La modernisation consistait à créer ou à ériger un État et une nation, au sens européen du terme. On pourrait citer ici la Tunisie, l'Égypte, l'Irak (sous Saddam Hussein), l'Iran du Shah, voire le Pakistan. Ces régimes séculiers autoritaires ont en général perdu leur soutien populaire à cause de cet autoritarisme et/ou de leur corruption. En général ces régimes autoritaires ont empêché la naissance d'une société civile dynamique. On constate là l'écart entre régime républicain et régime démocratique, entre sécularisme et démocratie.

Vivre ensemble dans un égale dignité

Aujourd'hui, la promotion de la démocratie et de l'État de droit ne se confond plus avec la promotion d'un État séculier ou d'une séparation entre religion et politique. Le respect des minorités, l'instauration d'une société démocratique, c'est-à-dire une société de débat, de respect de l'autre, d'apprentissage d'un vivre ensemble, cela présuppose une culture des droits de l'homme. C'est ce que le Conseil de l'Europe a souligné lorsqu'il a fait paraître un livre blanc sur le dialogue interculturel intitulé : « Vivre ensemble dans l'égale dignité » (www.coe.int/dialogue). La gestion démocratique de la diversité culturelle grandissante dans les États d'Europe est devenue une priorité. Comment répondre à la diversité ? Comment gérer la diversité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse ? Comment s'imaginer l'avenir ?

La solution du Conseil de l'Europe, qui regroupe 47 États de l'Atlantique à Vladivostok, se résume ainsi : la promotion de la diversité culturelle et religieuse ne se fera que sur la base des valeurs dites « européennes » à savoir la promotion de l'État de droit, le respect des droits de la personne humaine, la promotion de la démocratie et le développement de sociétés fondées sur la solidarité. Vivre ensemble dans des sociétés pluralistes par leur composition ethnique et/ou religieuse n'est possible que si l'on respecte certaines conditions : les droits de l'homme, la démocratie, la primauté du droit, l'égale dignité et le respect mutuel de tous et de toutes les minorités, l'égalité entre les sexes... Alors seulement on peut s'engager dans une démarche interculturelle qui fera tomber les barrières qui empêchent le dialogue. Voilà les bases de ce qui est appelé la gouvernance démocratique de la diversité culturelle ou religieuse.

Antoine Sondag

RÉSEAU INTERNATIONAL LEBRET

UN RÉSEAU POUR RÉFLÉCHIR SUR LE SENS DU DÉVELOPPEMENT AUJOURD'HUI : REGARDS CROISÉS SUR LES QUESTIONS INTERNATIONALES



www.lebret-irfed.org

- ◆ Un **réseau international** de 200 hommes et femmes, animé par le **Centre Le Bret-Irfed** à Paris, qui apportent des témoignages et des analyses, et échangent des pratiques, depuis des lieux d'engagement divers :
 - de religions diverses, originaires de tous les continents et de toutes disciplines,
 - appartenant à des organisations de terrain comme aux Églises ou au milieu académique
 - se reconnaissant dans le message et l'approche de L.-J. Le Bret mais conscients que ses analyses doivent être adaptées à notre temps

- ◆ Une **structure associative** qui reflète une solidarité internationale et l'interdépendance entre les peuples : 2/3 du Conseil d'administration sont des membres du réseau hors Europe.

- ◆ Des cycles de **rencontres internationales** sur deux thèmes de notre temps
 - **Société civile** : les relations société civile - autorités publiques (Prague, Haïti, Lubumbashi, Asia-Europe People's Forum) et l'appui à l'émergence et à la prise d'autonomie d'organisations de la société civile dans des contextes fragiles ou déstructurés (Timor Leste)
 - Le **dialogue interreligieux et interculturel** (Beyrouth, Mumbai, Hanoi, Bangalore, Asia-Europe People's Forum)

- ◆ Des **produits**
 - Une **revue** « *Développement et civilisations* »
 - Les « **Cahiers de Développement et civilisations** », pour tirer les enseignements du travail mené avec le réseau
 - Des **comptes-rendus** de chaque rencontre internationale
 - Des **modules** de formation-débat :
 - Une **synthèse** sur chacun des quatre thèmes des rencontres internationales et des cycles de formation-débat.

- ◆ Une **méthode**
 - Appliquer à la préparation des rencontres une méthode inspirée de la recherche-action
 - Permettre aux personnes et groupes concernés d'être pleinement, et à leur rythme, acteurs de changement, et notamment veiller à ne pas étouffer les dynamiques endogènes,
 - S'engager sur la longue durée et permettre la prise de recul nécessaire à toute action durable.

- ◆ Une **équipe** de trois salariés et de personnes ressources volontaires mobilisées sur les activités d'animation, d'organisation, de réflexion, d'écriture...